

149. Panacelle : 1906, le creusement du tunnel

Olivier Peyre, mars/avril 2024

Contexte historique et géographique

Tous les habitants de notre vallée ne se sont pas forcément rendus à **Panacelle**, mais nombreux sont ceux qui ont pu entendre parler un jour ou l'autre du site, en particulier pour le trésor archéologique découvert sur place au XIXème siècle. Certains savent qu'un tunnel a été percé dans son rocher, mais quand, par qui, pourquoi ? Et à première vue aucun historien ne s'est vraiment penché sur la question, du moins en laissant des traces sur internet.

L'étude qui suit n'a pas vocation à donner un récit complet sur le percement de la galerie souterraine de Panacelle, car pour cela il faudrait consulter les archives écrites, mais simplement d'en retracer les grandes lignes en commentant les photos d'époque numérisées et publiées sur le site des archives départementales, pour montrer tout ce que nous devons en matière de sécurité torrentielle à nos devanciers du début du siècle dernier.

Pourquoi combler cette lacune ? Parce qu'après la visite des torrents du Guillemois, ce tunnel reste quand même la principale réalisation de l'aménagement protecteur ancien en dur de nos torrents, que ce soit en termes d'idée, de challenge, de réalisation et de résultats. Avec environ 120 photographies exploitables s'étalant de 1906 à 1924, il est possible de retracer le principal aménagement ayant mis Guillestre à l'abri du danger torrentiel.

Commençons donc par remettre cette réalisation dans son contexte historique, grâce à la notice explicative fournie par le site archives.hautes-alpes.fr, fonds photographique du service de Restauration des terrains en montagne, onglet présentation du fonds, puis présentation du producteur.

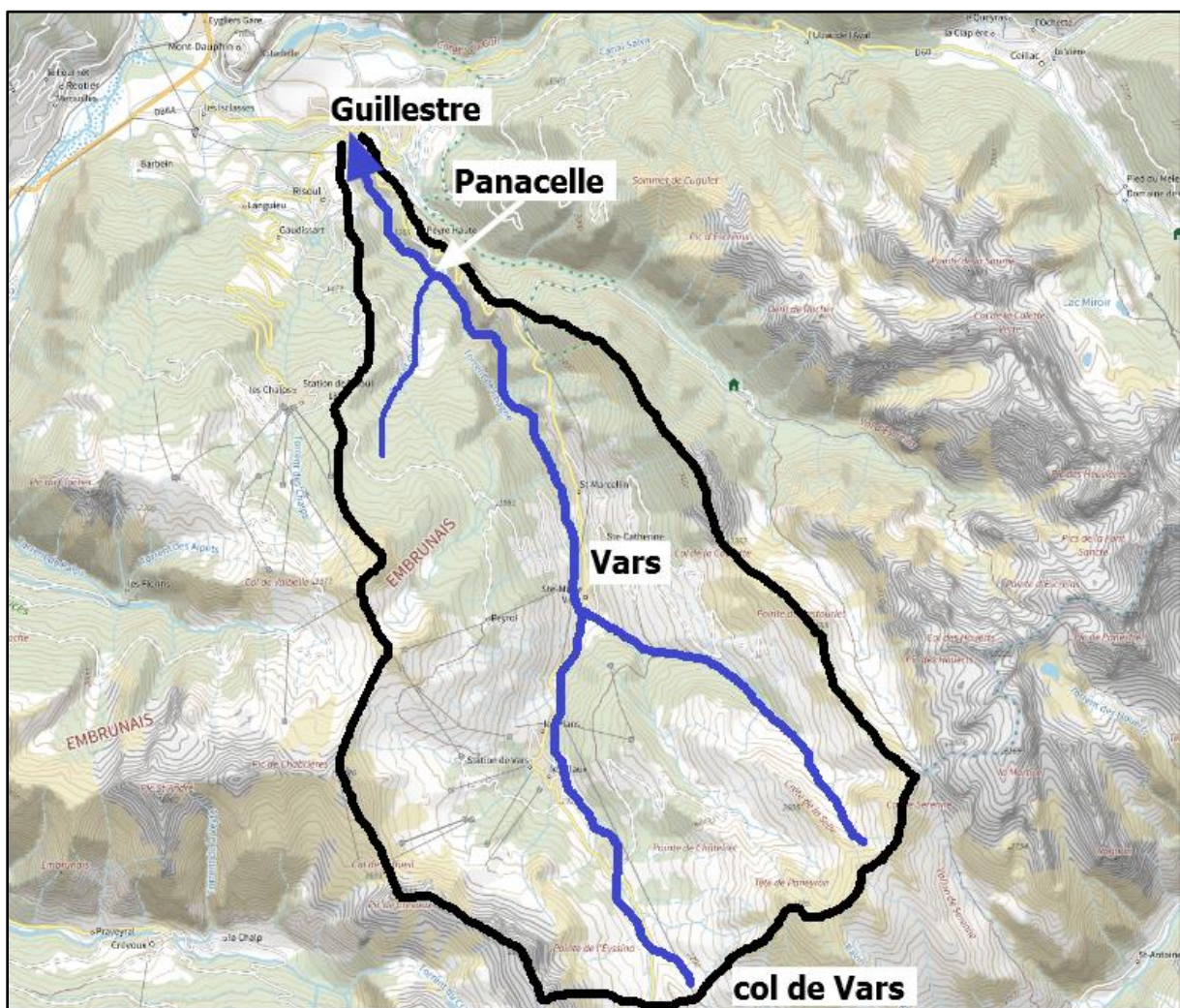
Dans le cadre du renforcement de l'Etat et du développement des administrations consécutifs à la Révolution française et au règne de Napoléon Ier, un service des Eaux et Forêts est mis en place dans les années 1820, suivi dans les années 1860

d'une politique de restauration des terrains en montagne qui monte en charge dans les dernières décennies du siècle.

Acquisition et expropriation avec indemnisation des terrains dans les périmètres à risque torrentiel pour les planter d'arbres (reboisement), et réalisation de « barrages visant à stabiliser le lit des torrents » avec une accélération à partir des années 1880 jusqu'à la Première guerre mondiale.

Il y a donc un contexte administratif national porteur sous le Second Empire et la Troisième République, c'est l'Etat qui est à la manœuvre (projet, technicité, financement, réalisation pratique) en accord avec la municipalité de Guillestre.

Image n°1 : le bassin versant du Chagne



Capture d'écran du site geoportail.gouv.fr, onglet Plan IGN, comme la suivante.

J'ai délimité ici en noir le bassin versant du Chagne stricto sensu, c'est-à-dire sans ses affluents du Rif-Bel ou des Chalps car ils ne concernent pas Panacelle. Ce

bassin versant entre le col de Vars et Guillestre est vaste, plus de 60 km², avec un point culminant à 2837 m à la Pointe de l'Eyssina, au-dessus des pistes de ski.

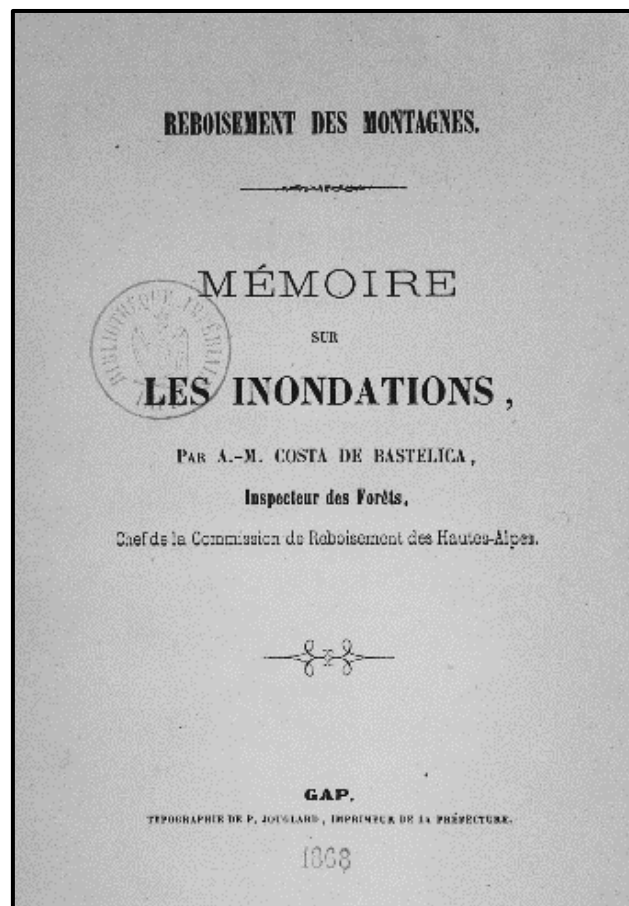
Il est drainé par le Chagne dont les sources sont proches du col de Vars, et son affluent le Chagnon qui le rejoint à Vars Sainte-Marie, ainsi que par d'autres cours d'eau de moindre importance.

J'ai également représenté le torrent du Mélézet qui débouche à Panacelle.

Les archives photographiques du service du RTM montrent d'ailleurs que les travaux de construction des seuils commencent sur le Chagnon quelques années avant ceux de Panacelle, au tout début du XX^{ème} siècle, et c'est pourquoi j'en parle. Il est d'ailleurs logique de s'attaquer aux problèmes d'abord en amont, avant d'intervenir plus en aval.

Mais avant d'en venir à Panacelle proprement dit, je voudrais parler d'un aménagement antérieur du Chagne, dans le même secteur. C'est l'œuvre d'Ange Michel Costa de Bastelica (1817-1881) conservateur des forêts qui nous raconte la philosophie de son travail et ses résultats dans les dernières années du Second Empire, dans le livret suivant.

Image n°2 : la couverture du livret du conservateur des forêts



Capture d'écran du site gallica.bnf.fr, mot-clé chagne costa.

De la quarantaine de pages, j'en extrais trois ou quatre, au chapitre ainsi intitulé :

Reboisement des montagnes

« S'il fallait, pour produire un effet utile sur le régime des cours d'eau, reconstituer ces futaies séculaires qui couronnaient les montagnes et dont il ne reste plus que des lambeaux pour attester, par les dimensions colossales de leurs arbres, ce que devaient être ces immenses dômes de verdure qui abritaient le sol à 30 ou 40 mètres d'élévation, je comprendrais les méfiances dont le reboisement peut être l'objet. Il faudrait beaucoup de temps en effet pour atteindre un pareil résultat. Pour reconstituer ces grands massifs, il faut suivre en sens inverse la marche suivie par la destruction ; c'est-à-dire améliorer le sol en ne lui demandant d'abord qu'une végétation herbacée ou ligneuse à basses tiges, et remonter lentement la pente qu'on a descendue si vite.

Mais la reconstitution de ces futaies n'est nullement nécessaire pour modérer la violence des cours d'eau et rendre facile leur endiguement qui est aujourd'hui impossible. La première mesure indiquée par le bon sens, c'est de faire cesser partout immédiatement ces innombrables abus dont tous les terrains communaux sont l'objet et qui sont le dernier mot de la ruine des montagnes. Non seulement on a détruit les forêts, mais on achève de détruire le gazon, on arrache tous les buissons, et chose incroyable, dans certaines localités on enlève même, pour en faire de l'engrais, la mince couche de terre qui couvre encore le rocher sur certains points...

Si ces abus ne cessent pas partout immédiatement, on peut s'attendre aux plus grands désastres. Ce ne serait là qu'un premier pas...

La consolidation du sol doit être le point de départ de l'opération. Heureusement pour atteindre ce but la nature nous vient puissamment en aide. Sur la plus grande partie des terrains, il suffit d'interdire ou de réduire le parcours des moutons et des chèvres pour les voir, en très peu d'années, couverts de végétation et complètement transformés. Voilà donc à notre disposition un moyen sûr, puissant, rapide et économique, puisque les frais se réduisent aux dépenses de la surveillance et aux indemnités à accorder aux communes, à raison de la privation temporaire d'une partie de leurs pâturages. Le gazonnement et la basse végétation forestière qui se produisent ne rendent pas des services identiques à ceux des forêts, mais ils font un bien immense ; le sol est abrité, et l'écoulement de l'eau qui prenait de si grandes proportions avec le ravinement, est considérablement diminué.

Ce moyen de consolidation est parfaitement suffisant là où le sol a une bonne assiette, et par conséquent je crois qu'on peut dire sur les neuf dixièmes au moins de la surface à améliorer.

La simple mise en défends est insuffisante dans une partie seulement des bassins des torrents. Ce sont les versants rapides qui bordent leur canal d'écoulement : affouillés à leur base par le torrent, ravinés en tous sens, souvent désagrégés intérieurement par des infiltrations d'eau, ces terrains glissent ou s'éboulent et deviennent la source la plus abondante des matériaux que les torrents déversent dans les grands cours d'eau qui les reçoivent.

Il faut obtenir à tout prix la consolidation de ces terrains, et c'est là la tâche la plus difficile.

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons marché depuis la mise à exécution de la loi du 28 juillet 1860.

En vue de la cessation des abus sur une grande échelle, nous avons donné à nos périmètres les plus grands développements. Ceux étudiés jusqu'à ce jour dans les Hautes-Alpes, au nombre de 54, embrassent une étendue totale de 83 000 hectares, savoir 52 000 hectares dans le bassin de la Durance, et 31 000 hectares dans le bassin du Drac.

Les années 1861 et 1862 ont été consacrées à ces études préliminaires.

Les premiers décrets déclaratifs d'utilité publique, à cause de la longue information administrative qui doit les précéder d'après la loi, ne nous sont parvenus que vers la fin de 1863. Les travaux n'ont donc commencé qu'en 1864 et ont été poursuivis sans interruption. Nous avons dépensé en moyenne cent mille francs par an...

Pour consolider ces terrains si instables, il faut employer, concurremment avec le reboisement, des moyens de consolidation artificiels qui consistent en gros barrages en maçonnerie sèche dans le thalweg du torrent, en barrages plus petits échelonnés dans tous les ravins, et en longues lignes de clayonnages qui dessinent horizontalement tous les flancs des versants. Si des infiltrations provoquent des glissements, on draine profondément le terrain au moyen de tranchées remplies de pierrailles. A l'abri de tous ces ouvrages qui se complètent et se soutiennent les uns les autres, nous prodiguons les plants, les graines fourragères et les graines forestières, afin que par tous les moyens la végétation s'empare le plus tôt possible de ces surfaces où l'on ne voyait plus un seul brin d'herbe.

...

Un exemple de ce qui a été fait sur un point fera mieux saisir que des discours notre manière de procéder.

*Parmi les douze torrents que nous avons attaqués à la fois, figure **le torrent de Chagne**, torrent de premier ordre qui a vingt kilomètres de longueur. Les crêtes qui dominant son bassin de réception atteignent 3000 m. Son embouchure dans la Durance est à 900 m. Il y a donc entre ces deux points extrêmes une différence de niveau de 2000 m environ.*

Toutes les eaux qui proviennent de son immense bassin de réception s'écoulent, par une gorge resserrée appelée le canal d'écoulement, par des pentes moyennes de 6 à 8%. Il est difficile de se figurer ce que l'accélération doit développer de puissance dans de pareilles conditions, lorsque de grandes crues surviennent. Le torrent roule alors des blocs énormes.

Nous l'avons attaqué à la fois dans son bassin de réception et dans son canal d'écoulement.

Dans cette dernière partie, près du bourg de Guillestre, la rive droite est formée par des versants rapides que le canal affouillait et qui étaient dans un état déplorable.

*Au-dessus de ce versant est bâti un petit village appelé **Peyre**, dont toutes les maisons sont lézardées. La chapelle, complètement en ruines, a dû être abandonnée.*

Pour consolider ce versant, il fallut construire un grand barrage. Cet ouvrage a huit mètres de hauteur moyenne, quatre mètres d'épaisseur minimum et vingt-cinq mètres de longueur. Il a été construit avec de très gros blocs que le lit du torrent fournit en abondance. Il est entré dans cette construction, en y comprenant un large radier destiné à recevoir la chute d'eau, plus de 1500 mètres cubes de matériaux. On a employé, pour le couronnement, des blocs spécialement choisis et on les a reliés entre eux par des barres de fer recourbées à leurs extrémités et soudées dans la pierre afin que le tout ne fit qu'un pavé inébranlable sur lequel un ouragan d'eau était destiné à passer.

Ce barrage est achevé depuis deux ans. Il a résisté aux efforts des plus grandes crues sans qu'une pierre ait bougé. Il est à peu près comblé en amont, et on n'a plus rien à craindre.

L'atterrissement qu'il a produit à ce jour dépasse 15 000 mètres cubes, et cette quantité de matières, sans le barrage, serait parvenue dans le lit de la Durance. Mais ce n'est pas là l'effet le plus utile. L'atterrissement qui s'est formé, en exhausant le lit et en diminuant la pente, a parfaitement réalisé le but que nous cherchions en consolidant complètement le versant que nous avons couvert en même temps de clayonnages et de plantations qui ont parfaitement réussi.

Des chemins créés d'abord pour faciliter nos transports permettent de circuler partout, là où il y a trois ans les chèvres seules pouvaient avoir accès. En un mot, c'est une transformation complète...

Château de Baratier (Hautes-Alpes), le 5 novembre 1866 ».

Costa de Bastelica est un haut fonctionnaire qui a longuement observé une situation déplaisante, l'a scientifiquement analysée et a cherché des solutions qu'il va ensuite mettre en œuvre. Concernant le torrent du Chagne, il est précis dans sa chronologie et fier de ses résultats, mais géographiquement peu précis. Il situe son ouvrage sous le hameau de Peyre Haute (puisqu'il parle d'une chapelle) sans en dire plus.

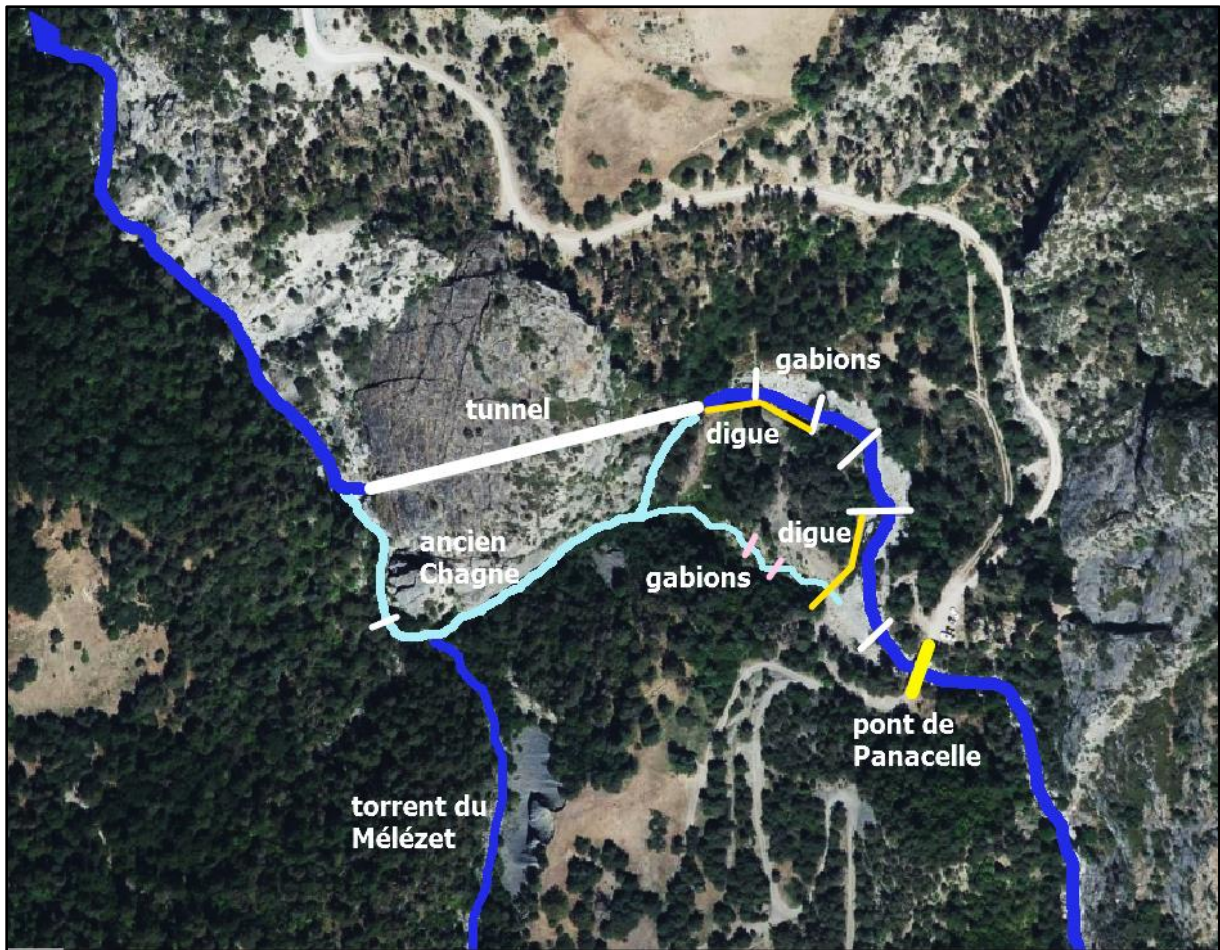
En 1866 cela fait deux ans que la réalisation massive est terminée, mais pour avoir remonté le torrent, aujourd'hui il n'en reste rien. J'ai bien trouvé un long mur latéral de pierres maçonnées sous le barrage en béton le plus en aval, barrage à mi-distance des deux hameaux portant le nom de Peyre, mais c'est tout.

Et si quarante ans après son témoignage de satisfaction on perce le tunnel de Panacelle, c'est qu'au mieux la réalisation de 1864 est inefficace et au pire qu'elle a été détruite et emportée par une crue.

D'ailleurs, dans le registre des « Rapports et délibérations du Conseil général des Hautes-Alpes » (gallica.bnf.fr), en date de 1875, on peut lire : « *Le Conseil émet le vœu qu'un barrage soit établi sur le torrent de Chagne, au quartier dit de Panasselle, commune de Guillestre, à l'effet d'empêcher les corrosions qui menacent tout le quartier des Prairies, de plus de 200 hectares* ».

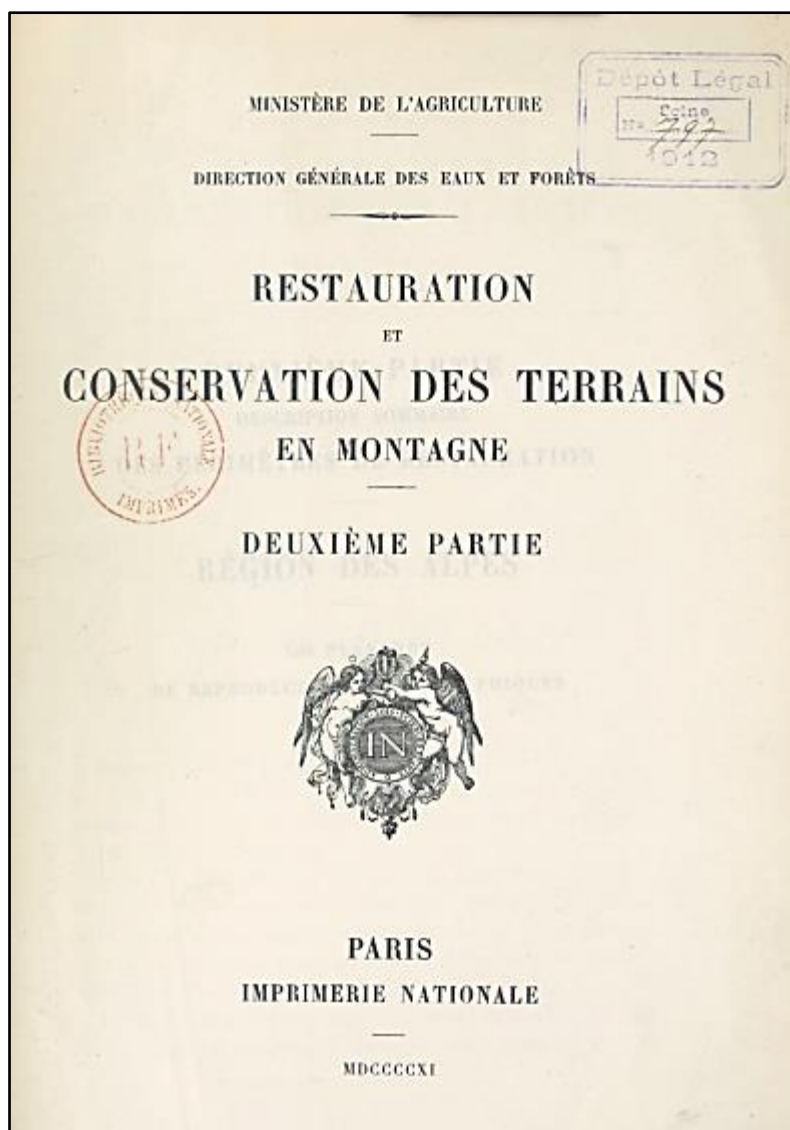
Tout cela pour rappeler la difficulté, l'importance des enjeux, et le mérite de ceux qui vont s'atteler à nouveau à la tâche au tout début du XX^{ème} siècle.

Image 3 : pour se remettre les lieux en tête



Le Chagne arrive de Vars en bas à droite et file sur Guillestre en haut à gauche, il est rejoint par son affluent le Mélézet devant le rocher de Panacelle.

Image 4 : un document intéressant



Capture d'écran du site gallica.bnf.fr, mot-clé panacelle.

De ce document imprimé en 1911, c'est-à-dire cinq ans après les travaux dont nous allons parler, j'extrais le passage qui en explique les motivations :

« Les abords du pont de Panacelle, à la partie supérieure de la série, ont été consolidés par des travaux de correction importants.

Un éperon de calcaire dur [le rocher de de Panacelle], formant saillie sur la rive droite du Chagne, rejetait le courant sur la rive gauche, formée par un versant constamment rongé à la base.

Afin d'empêcher cette érosion continue, qui menaçait d'entraîner des éboulements étendus, on a pris le parti de dévier le Chagne en ouvrant une canalisation dans l'éperon rocheux ; ce travail a été complété par la construction de plusieurs barrages, destinés à fixer le cours du courant, et par des travaux de correction et de drainage des deux rives.

Il sera utile d'établir un nouveau barrage dans le Chagne et peut-être aussi de construire un ouvrage au pied du ravin du Mélézet, son affluent de rive gauche ».

Le même rapport précise que ce ne sont pas les seuls ouvrages réalisés sur le cours d'eau : « *Le Chagnon, creusé en grande partie dans des boues glaciaires, a fait, depuis 1885, l'objet de travaux de correction, complétés récemment par des drainages et des clayonnages. Il n'est pas nécessaire de construire de nouveaux ouvrages, mais il est absolument indispensable d'entretenir avec beaucoup de soin ceux qui existent* ». D'ailleurs le site archives.hautes-alpes.fr, rubrique iconothèque, déploie un grand nombre de photographies datées de 1901-1902 montrant la construction ou la reconstruction de ces seuils.

Les travaux de Panacelle s'inscrivent donc dans un ensemble plus vaste, ils prennent la suite de ceux réalisés au-dessus de Sainte-Marie de Vars. Sur les 120 vues publiées par le service de Restauration des Terrains en Montagne, un peu plus de la moitié s'échelonne de 1906 à 1909, et nous allons essayer de les trier, classer et reprendre chronologiquement à commencer par la trentaine prises l'année 1906.

L'objectif est de les faire parler pour comprendre et ressentir ce moment d'histoire jusqu'alors quasiment passé sous silence.

Présentation des lieux, des travaux et des acteurs.

1906

Image 5 : « Le rocher de Panacelle »



J'ai donc fait la capture de chacun des clichés, tous ou presque sont datés et portent un titre.

Le rocher de Panacelle, en haut duquel se tient un personnage à l'horizon, est repérable et mémorable car fiché à part des deux versants des gorges. On y arrive avec le chemin par la gauche, le Chagne est derrière, le Mélézet plus à droite.

Image 6 : « Le pont de Panacelle et le chemin du Mélézet »



Une vue générale.

Depuis la route de Vars, l'accès aux divers chantiers se fait par un mauvais chemin arrivant par la gauche, là où se trouve la cabane. Ce chemin se poursuit jusqu'au pont qu'on voit, et va desservir des propriétés sur l'autre rive (chalets et prairies). Le pont est indiqué sur le cadastre de 1830 et le chemin du Mélézet prend alors son origine au hameau de Peyre Haute.

En amont de ce chemin, coupant la base de la montagne nue et rocheuse en droite ligne, voici le tracé d'un canal d'arrosage qui avait demandé beaucoup d'efforts au siècle précédent pour donner peu de résultats effectifs.

Quant à l'eau qui s'échappe sous le pont, elle va être canalisée par un « premier barrage de dérivation » (écrit « digue » sur ma carte), premier gros ouvrage derrière la cime des jeunes pins en amont du lieu qui va être percé, et dont nous sélectionnons quelques images.

Les titres entre parenthèses des clichés sont ceux d'origine.

Image 7 : « Vue d'ensemble du ravin du Mélézet »



Le fameux torrent amenant les matériaux dans le Chagne.

Image 8 : « Fouilles de la digue au 1^{er} barrage de dérivation »



Six personnes, quatre qui travaillent effectivement. Ambiance de blocs et grosses pierres, de terre et de boue, travail à la pioche et barre à mine, pelle et brouette pour l'évacuation. Déjà une belle hauteur sans aucune protection de sécurité, et au premier plan un costaud.

Image 9 : un beau mec



Sait-il qu'il est beau et fort ? En tous cas, muscles tendus ce travailleur regarde fermement l'objectif, son outil à la main et le pied sur le chargement de la brouette, alors qu'à cette époque beaucoup de gens humbles ont le regard fuyant. Son voisin porte la tarte des chasseurs alpins.

Image 10 : « Premier barrage en construction »



A l'horizon on n'est pas loin de la route de Vars, puis au-dessus des conifères voici le chemin d'accès, et au premier plan sur cette rive une digue maçonnée avec un théodolite (appareil de géomètre pour les mesures des angles utile à la précision du travail).

Image 11 : « Premier barrage de dérivation en construction »



A gauche une voute sous laquelle pourra passer l'eau en cas de besoin de la dériver. Et derrière les six personnages, le rocher de Panacelle.

Différences de fonctions, de statuts et d'attitude avec tout à gauche un employé au képi de l'administration des Eaux et forêts. Mais surtout la différence de taille entre les hommes et les blocs que les travailleurs viennent d'assembler. Les ouvriers se cassent le dos, le responsable (de quoi ?) pose avec sa canne.

Image 12 : « Premier barrage de dérivation terminé »



Le travail terminé, ne reste que les inspecteurs en civil avec leurs cannes, qui donnent au photographe l'échelle du mur.

Descendons au second chantier.

Image 13 : « Emplacement du deuxième barrage de dérivation et de la tête amont du tunnel »



Ici les travaux n'ont pas débuté. C'est devant le personnage que les ouvriers vont commencer à creuser la terre puis le rocher. La rive droite sera barrée par un mur.

Image 14 : « Travaux à l'orifice amont du tunnel »



Les ouvriers ont fait le passage pour se présenter devant le rocher à forer. Ils sont cinq plus celui qui est peut-être le géomètre, les mains dans les poches à côté de son appareil. Deux rails et un charriot permettent d'évacuer les matériaux plus efficacement qu'à la brouette.

Image 15 : « Deuxième barrage de dérivation en construction, attaque du rocher à la tête amont »



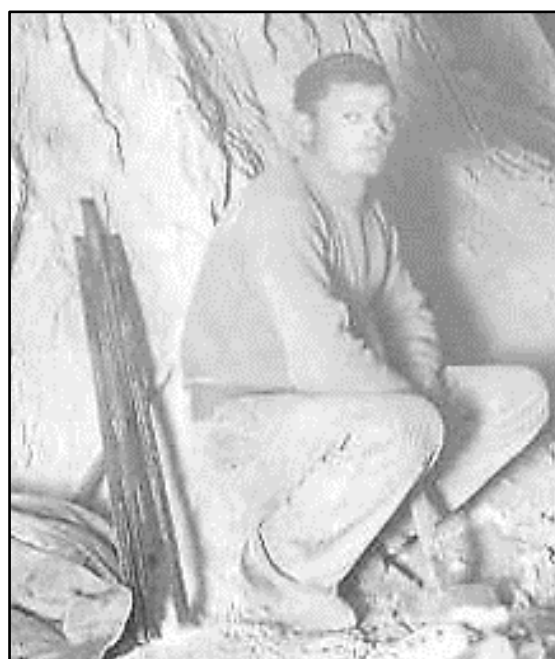
A gauche dans la perspective du mur maçonné, trois « messieurs » avec leurs cannes, plus loin à droite dans l'ombre deux ouvriers derrière le wagonnet. Et surtout la base du rocher de Panacelle qui commence à être percé.

Image 16 : « Vue prise à l'intérieur du tunnel, galerie d'avancement »



Quatre travailleurs dont un chef, et pour les ouvriers la fatigue qui se lit sur les visages et les corps. Aiguilles, masse et barres à mine.

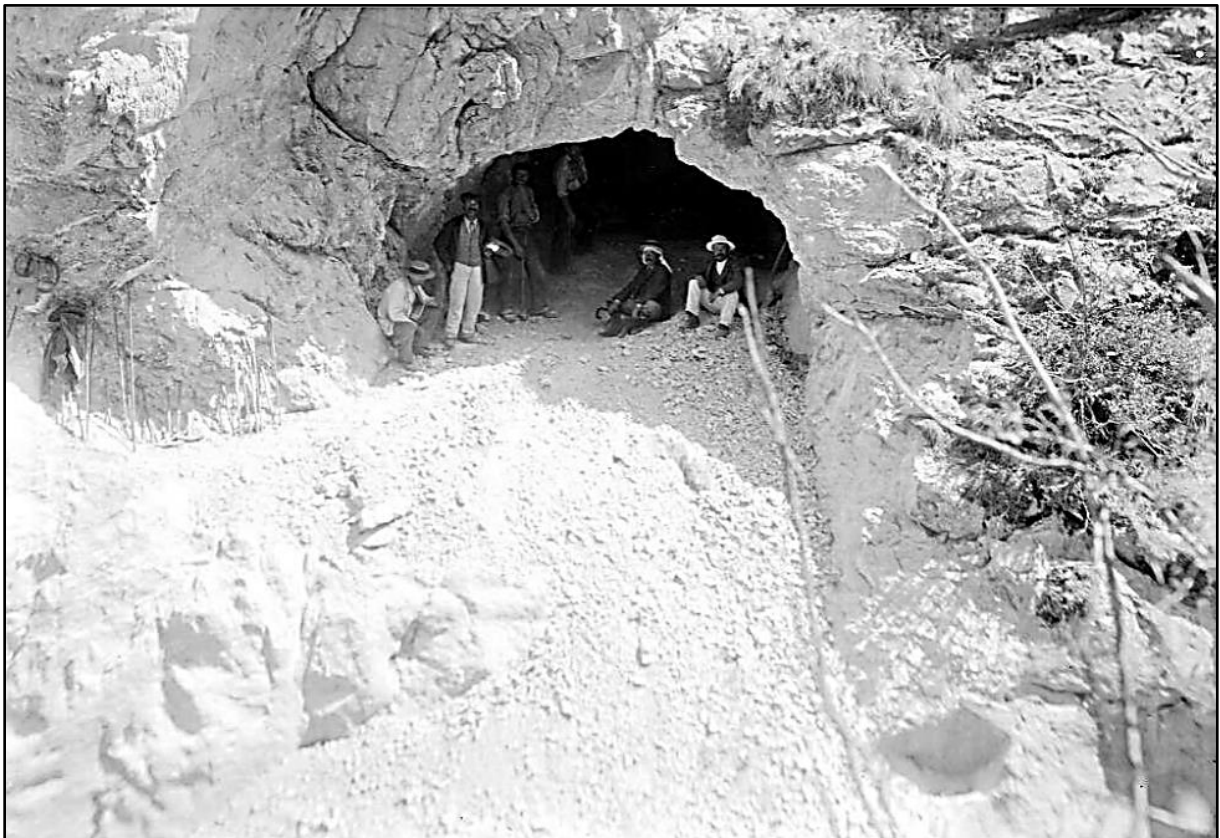
Image 17 : ce jeune ouvrier



Jeune mais exténué à force de taper avec sa masse sur l'aiguille, il regarde dans le vide.

Allons au troisième chantier, plus en aval.

Image 18 : « Orifice aval du tunnel »



Six personnes dont quatre en canotiers et bérets, le soleil tape dur pour les visiteurs. De petites pierres extraites plongent dans le vide de la falaise du torrent, et à gauche belle panoplie d'aiguilles et barre à mines.

Image 19 : « La passerelle à l’orifice aval du tunnel de Panacelle »



Est-elle réalisée pour attaquer le rocher par l’arrière ? Certainement. Elle n’est pas terminée et il manque le garde-corps. Passerelle légère et audacieuse lorsqu’on en connaît la hauteur.

Et puis c’est la cata.

Image 20 : « Vue d'ensemble du Chagne après la crue des 6-7 novembre 1906 »



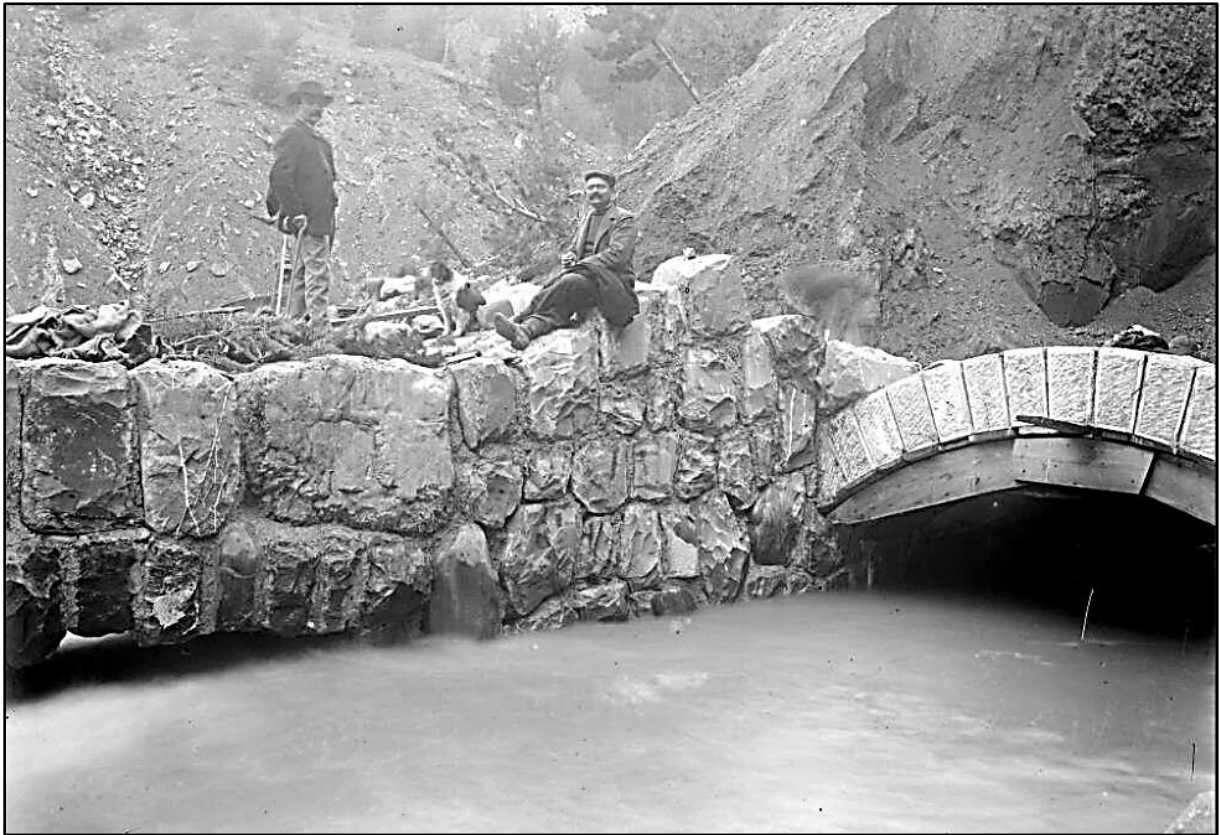
Alors que les travaux étaient en bonne voie avant l'hiver (on repère la voute bâtie à l'entrée), début novembre une crue survient et submerge les ouvrages. Le tunnel non terminé est rempli et l'eau ressort en amont par un passage prévu à cet effet. C'est la cata, tout est à reprendre.

Image 21: « Les eaux remplissent le tunnel après la crue du 6 novembre 1906 -Vue d'ensemble- »



La route conserve encore son support.

Image 22 : « Les eaux remplissent le tunnel après la crue du 6 novembre 1906 -La voute du canal revêtue »



Le mal est fait, il est trop tard pour s'en faire. L'eau reflue à gauche sous le personnage debout.

Image 23 : « Tête amont du tunnel –Les eaux du Chagne renflouées par la paroi rocheuse du fond du souterrain, sortant par le pertuis du deuxième barrage de dérivation »



Durant la crue, les eaux ont repris leur cheminement habituel, au lieu de passer par le premier pertuis (passage) prévu à cet effet en amont.

Image 24 : « Vue du ravin du Mélézet après la crue du 6 novembre 1906 -Confluent du Chagne et du Mélézet) »



Au premier plan à gauche une petite partie du rocher de Panacelle. Quant au torrent il traverse une zone propice à l'érosion, mais n'est bien évidemment pas responsable de ce qui est arrivé plus en amont.

Au fait, qui est l'entrepreneur qui vient de subir ce contretemps fâcheux ?

Image 25 : l'entrepreneur

Résultats d'Adjudications

GAP, MAGASIN DES FORETS. — Construction diverses.

Adjudicataires.

1er lot. — Périmètre de la Haute-Durance. — Série domaniale de Monétier : Construction de 1.292 mètres de drains et pavage d'un canal d'arrosage sur 120 mètres. — Montant, 6.370 10.

M. Joubert, à Embrun, à 2.

2e lot. — Périmètre du Guil. — Série domaniale de Vars. — Construction d'un contre-barrage et réfection partielle d'un contre-barrage ; façonnage et pavage du lit du torrent du Chagnon sur 43 mètres et ablation de deux éperons rocheux. — Montant, 3.443 78.

M. Frédéric Civaléro à Guillestre, à 3 de rabais.

3e lot. — Périmètre du Guil. — Série domaniale de Guillestre : Ouverture d'un canal souterrain de construction de deux barrages de dérivation dans le torrent de Chagne. — Montant, 35.085 88.

M. Frédéric Civaléro à Guillestre, à 19 de rabais.

Capture d'écran du site gallica.bnf.fr, mot-clé panacelle. Extrait du « Journal de l'entrepreneur, travaux publics, particuliers et fournitures », du 25 juin 1906.

Parmi les adjudications concernant les Hautes-Alpes, on en relève deux relatives à notre secteur. La première se rapporte à un travail à réaliser à Vars sur le torrent du Chagnon et il y en a pour 3500 F or. La seconde est ainsi décrite : « Ouverture d'un canal souterrain, construction de deux barrages de dérivation dans le torrent de Chagne », et il y en a pour dix fois plus cher, 35 000 F or. Ces travaux sont adjugés à un même entrepreneur, Frédéric Civalero, résidant à Guillestre. Ce nom est celui qui figure dans la pierre à l'entrée du tunnel sous le nom du docteur Guillaume.

Image 26 : l'entrepreneur

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

ALPES (HAUTES-). — **M. de Briançon.**
— 25 juillet. — Chemin vicinal ordinaire
n° 15. — Mont. 4.700.
M. Perret, à Briançon, adj. à 1.

Gap. — Magasin des Eaux et Forêts, à
Gap, au Forest-d'Entroyes (maison Las-
caut), ancienne route de Romette. — Pé-
rimètre du Guil (série domaniale de Guil-
lestre). — Ouverture d'un chemin dit
« route de **Panacelle** », en deux lots. —
Mont. 5.972,37.

1^{er} lot. — Route de **Panacelle**
M Civalero Frédéric, entrepreneur, à
Guillestre (Hautes-Alpes), adj. au prix du
devis.

2^e lot. — Construction de barrages, épis,
seuils, clayonnages et clôtures. — Mont.
1.668,33.

M Civalero Frédéric, entrepreneur, à
Guillestre (Hautes-Alpes), adj. à 3.

Capture d'écran du site gallica.bnf.fr, mot-clé panacelle. Extrait du « Journal de l'entrepreneur, travaux publics, particuliers et fournitures », cette fois-ci du 2 août 1907, donc l'année suivante.

Le service des Eaux et Forêts de Gap a à nouveau choisi l'offre de « Civalero Frédéric, entrepreneur à Guillestre » pour réaliser la route de Panacelle au prix de 6000 F or, et la construction de « barrages, épis, seuils, clayonnages et clôtures » pour 1700 F or.

Qui est ce monsieur Civalero ?

Image 27 : l'entrepreneur

1	1	Civalero	Frédéric	1860	La Roche de Rame	id	chef	entrepreneur
	2	Gianetta	Jeanne	1861	Nomasiglia	id	épouse	Véant
	3	Civalero	Hermeline	1888	Guillestre	id	filles	Véant
	4	Civalero	Nazario	1841	Adj. Jul. Nâbi	Italien	Cousin	Maçon
	5	Civalero	Emile	1890	Guillestre	fr	fil	Véant
	6	Civalero	Michel	1868	St Clément	id	frère	Entrepreneur
2	4	Olivier	Casimir	1867	St Paul	id	domestique	Charretier
	8	Mathieu	Jacques	1841	St Veran	id	chef	Retraite gendarme
	9	Comoux	Anne Marie	1869	Freminiers	id	épouse	Véant
	10	Mathieu	Lydie	1903	Guillestre	id	filles	id

Capture d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, onglet recensements de la population, commune de Guillestre, année 1906.

Frédéric Civalero, né à la Roche de Rame et entrepreneur, a 46 ans lorsqu'il réalise les travaux. Il habite quartier Sainte-Catherine à Guillestre avec son épouse Jeanne Gianetta née à Nomasiglia et leurs enfants Hermeline 21 ans et Emile 16 ans tous deux nés à Guillestre. La maisonnée comprend également son frère cadet (41 ans) né à Saint-Clément et également entrepreneur, son cousin Nazario maçon né en Italie, ainsi qu'un domestique charretier, Casimir Olivier originaire de Saint-Paul sur Ubaye.

L'acte de naissance de l'entrepreneur montre que son père était lui-même maçon, originaire de la province d'Ivrea en Piémont. Né Italien, le fils se fit naturaliser français en 1899.

Sur les clichés conservés par le service du RTM, un personnage revient une bonne dizaine de fois pour l'année 1906. Le voici.

Image 28 : l'entrepreneur



A mon avis, c'est lui, Frédéric Civalero, avec à chaque fois un couvre-chef, sa petite moustache tombante, son habit assez bourgeois et sa canne.

Poursuivons maintenant l'étude sur les travaux avec les photographies datées de 1907.